

## Indigénisme.

par M. Georges LOBSIGER (Genève).

On a donné de nombreuses définitions de l'Indien. Chaque spécialiste, qu'il soit anthropologue, ethnographe ou sociologue, s'est complu à délimiter le concept de l'Indien dans le cadre de sa discipline. Mais l'Indien doit être considéré comme une réalité sociale et non seulement comme une entité biologique, juridique ou économique (O.Lewis et E.Maes). On doit donc le considérer en tant que membre d'une communauté. C'est ce qu'a fait Alfonso Caso qui en 1948 donna la définition suivante de l'Indien: "Est Indien celui qui se sent appartenir à une communauté indigène, la communauté indigène étant celle dans laquelle prédominent les éléments somatiques non-européens, qui parle de préférence une langue indigène, qui, dans sa culture matérielle et spirituelle possède des éléments indigènes en forte proportion, et qui, en dernier lieu, a un sentiment social de communauté isolée à l'intérieur des autres communautés qui l'entourent, qui la font se distinguer ainsi des populations blanches et métisses".

Cette définition essentielle montre que l'anthropologue mexicain, même s'il mentionne les critères somatiques de sa discipline, a tenu compte surtout du facteur psychologique, le sentiment profond, non mesurable, de l'appartenance à un groupe humain, la communauté locale.

La notion de majorité d'éléments non-européens est importante, car si l'on voulait à tout prix considérer comme Indien le seul individu qui descendrait sans mélange racial, matériel et spirituel des occupants pré-colombiens, on ne pourrait le retrouver que dans les régions marginales ou même dans les zones isolées, sans communications avec le monde extérieur. En effet, les conceptions cosmogoniques primitives, les techniques, les méthodes d'utilisation des produits naturels purement indiennes, ne sont l'apanage que de rares groupes humains perdus, souvent minuscules, nomadisant dans la forêt, et étudiés avec quelle passion par les ethnographes. Mais la grande masse des Indiens actuels n'est pas sylvicole. Elle a été influencée disharmonieusement par l'apport de notions étrangères, les unes élémentaires, les autres inadaptables et les propagateurs de ces notions ont le plus souvent été des primaires mal dégrossis avant leur arrivée en territoire indien. On discute pour savoir si le métissage physique est bénéfique ou non. On peut être assuré que le métissage spirituel est néfaste.

La communauté indienne, selon Caso, est celle qui a une forte proportion d'éléments indigènes. Il est des techniques indigènes sans valeur, grevant lourdement l'économie quotidienne par la trop grande consommation d'efforts. Quelques-unes de ces techniques ont été abandonnées et remplacées par des méthodes plus rationnelles dans leur simplicité, acquises au cours des siècles au contact des Blancs. Celui qui a sagement modifié dans son intérêt des procédés périmés n'a pas pour cela abandonné sa qualité d'Indien.

La notion d'isolement au milieu d'une société étrangère, souvent hostile, est dangereuse et le repliement de l'Indien sur lui-même brise sa sociabilité, même envers les hommes d'autres groupes indigènes et arrête son évolution normale.

Mais le problème le plus douloureux est celui de la désindianisation. Celle-ci débuta avec la Conquête. Les Lettres royales, empreintes de bienveillance envers les nouveaux sujets, admettaient comme légitimes les us et coutumes des aborigènes, sous réserve qu'ils ne fussent pas en contradiction avec les lois espagnoles ni contraires aux dogmes de l'Eglise catholique. L'élasticité du texte permit toutes les exactions, exactions contre lesquelles tonnèrent immédiatement des hommes de haute valeur morale. Mais ces protestations furent vaines. Il est si facile de nommer délit ou outrage aux mœurs ce qui ne convient pas à l'occupant ! Ces interprétations restèrent lettre morte pour les populations éloignées des centres de colonisation. Les peuples sédentaires durent accepter l'ordre nouveau. Au lieu de la civilisation, ce fut la domestication. Les oppositeurs furent exterminés ou si durement frappés que toute résistance disparut. Cette mentalité persiste encore, de nos jours, chez les Blancs ou Métis marginaux, en contact constant avec l'Indien, même si les Etats dont ils dépendent ont abandonné ces conceptions périmées.

A. Rosenblatt a prétendu que l'incorporation de l'Indien à notre forme de civilisation était inéluctable, d'abord biologiquement par le métissage, puis mentalement par l'acculturation. Or, les statistiques utilisées par J. Steward montrent qu'après le choc causé par l'intrusion espagnole, le nombre des Indiens andins a sensiblement augmenté, compte tenu de la fragilité des statistiques coloniales et de l'incertitude mathématique des recensements actuels, basés sur des critères pas toujours rationnels. La désindianisation n'est pas une réalité actuelle, semble-t-il, et plusieurs auteurs prétendent que l'on assiste à une revigoration de certains traits spécifiquement indiens. H. Baldus a utilisé l'expression de "faible élasticité" en analysant les réactions des cultures indiennes mises brutalement en contact avec la civilisation blanche, opposant cette faible défense contre la vigoureuse résistance des cultures africaines placées dans le même cas. Il faut cependant tenir compte qu'à part l'Afrique du Nord et l'Afrique du Sud, les populations blanches habitant l'Afrique sont très réduites en nombre.

L'Indien andin, si domestiqué déjà par ses maîtres locaux, a simplement changé de maître lors de la Conquête. A-t-il perdu ses traditions ? Un petit fait d'ordre technique - que l'on doit se garder d'exagérer cependant - montre son conservatisme. H. Bingham a publié la photographie de la "taclla" utilisée encore aujourd'hui pour labourer le sol. Cette "taclla", bêche à long manche, munie d'un appuie-pied, correspond presque exactement à celle dessinée au XVII<sup>e</sup> siècle par Poma de Ayala, dans sa "Nueva Cronica y Buen Gobierno", dans une vignette représentant les travaux du mois d'août. Mais ne tirons pas de conclusions prématurées d'un seul fait, pour intéressant soit-il.

Pour se tenir strictement aux termes des Lettres royales de 1516, qui contenaient les germes d'une législation sociale bien en avance sur tout ce qui existait en Europe à cette époque, on convertit en masse les Indiens, pour leur éviter la pratique de coutumes définies comme anti-sociales et pour les intégrer dans le cadre des nouveaux territoires. Doit-on à tout prix tonner contre ce procédé totalitaire qui nous révolte aujourd'hui ? Une fois de plus, l'Indien fut victime des erreurs de son temps. Héritiers d'une civilisation dont nous exploitons les avantages réels, nous devons accepter l'actif et le passif de cette lourde succession, sans

vouloir prétendre au bénéfice d'inventaire. Nous jouissons tous, à des degrés divers de l'actif de notre culture dite ultra-technique. Nous ne pouvons passer sous silence les erreurs d'une époque révolue, époque qui vit aussi de dures occupations en Europe. Ces erreurs ne peuvent nous arrêter dans la grande tâche qui préoccupe notre civilisation, la première dans l'histoire qui soit du type oecuménique, d'où son besoin de dissémination d'idées, de méthodes, de techniques, transmission trop souvent effectuée à contre-sens et maladroitement. Cette grande tâche est celle de l'assistance aux pays arriérés économiquement. L'Indigénisme, quoique ressortissant des pays habités par les Indiens, entre cependant à titre moral dans nos préoccupations.

Une erreur plus grave que la conversion massive et obligatoire fut commise lors de la Libération. Les politiciens jacobins, comme le dit J. de la Fuente, prétendirent que la promulgation de lois pro-indiennes serait en contradiction avec la Constitution, celle-ci, dans son égalitarisme importé d'Europe, refusant la notion de lois discriminatoires entre les habitants d'un même pays. Or, dans la définition donnée par A. Caso, on tient compte de la notion de communauté indienne et non d'individu indien. Sous le régime inca, par exemple, l'individu tel que nous le concevons, n'existait pas, mais bien la communauté. La colonisation a encore effacé le concept d'individu indien.

Un autre élément de désindianisation fut l'introduction des méthodes capitalistes d'exploitation. Bailey rappelle comment le manque de discernement des pêcheurs et chasseurs de l'Amérique du Nord, plus ou moins forcés, il faut le dire, fut dangereux pour leurs principes de parenté tribale. L'individualisme économique marcha de pair avec le principe chrétien de la personnalité propre et de sa responsabilité.

Aujourd'hui, les meilleurs esprits américains reconnaissent la misère indienne. Certes les grandes villes connaissent un prolétariat lamentable, digne de pitié. Mais les lois sociales peuvent aider ou relever ces pauvres gens, pour autant que des lois généreuses aient quelque efficacité pratique dans la solution d'un problème d'ordre moral. Mais l'Indien, ou mieux, la communauté indienne, ne peut être mise sur le même plan que le prolétariat blanc ou métis. Son cas est différent. C'est un corps étranger dans la nation, une colonie d'hommes vivant sur une autre planète. C'est le groupe entier qui souffre de mal-nutrition, de maladies contagieuses soignées empiriquement et d'épidémies transmises facilement à la suite de l'amélioration des communications. L'Indien n'est pas le rebut d'une civilisation, comme le prolétaire blanc - qu'on nous pardonne cette expression - mais c'est une victime de lois et de faits qui l'ignorent. La forte natalité indienne notée par Steward est freinée par la grande mortalité infantile, qui empêche son développement normal. L'ignorance généralisée, l'infériorité sociale et économique sont la cause de souffrances injustifiées.

Décrivant la situation de l'Indien équatorien, Gonzalo Rubio Orbe écrit: "Généralement l'Indien est un petit producteur et un petit consommateur. Il achète seulement les produits indispensables à son existence. La simplicité de sa vie, ses rares besoins, la misère dans laquelle il se débat font de l'Indien un consommateur de très petite importance. Il est facile de déduire de cette réalité que notre indiennerie est une grande charge pour le progrès national sous tous ses aspects. Dans le champ économique, il pro-

duit peu et consomme encore moins". Il ajoute encore que le petit solde créditeur en sa faveur est utilisé pour l'alcoolisme et les fêtes religieuses, ceci sans profit pour l'amélioration de son sort. Sans vouloir extrapoler, on peut croire que cette description correspond, dans ses grands traits, à la situation des Indiens sédentaires en Amérique.

Les revendications de ces pauvres gens ont souvent été accusées d'être d'inspiration communiste. Or, les Indiens ignorent non seulement la dialectique marxiste, mais encore le nom de Marx et de ses commentateurs. Ils luttent pour leur existence, modestement, sans grands cris, et non pour l'application de principes inspirés par l'industrialisation constante de notre civilisation. Eux sont des agriculteurs, même si souvent ils doivent gagner un misérable salaire dans les mines ou les fabriques.

L'Indien pâtit de notre forme de vie, ceci ne peut être nié. Devons-nous prendre à notre compte la définition donnée récemment dans la revue africaniste "Présence africaine" par un remarquable philosophe et écrivain sénégalais, M. Alioune Diop. Voici ce qu'écrit M. Diop dans le treizième volume de son intéressante revue : "L'Europe se crispe, se stylise, s'organise contre la Nature. Les autres s'abandonnent à elle. L'Europe a élu la souffrance et la mort. Les autres ont choisi la paix et la vie. L'Europe s'est vouée à la production dans la souffrance, les autres à la consommation dans la joie". Malgré la schématisation de cette saisissante formule, force nous est de reconnaître que les sentiments inconscients qui dirigent notre vie sous tous ses aspects ne peuvent être assimilés sans dommage par d'autres peuples. Dans un autre numéro de "Présence africaine", M. Diop admirait l'ascétisme européen et sa soumission à des impératifs catégoriques élevés. Notre inquiétude, source de nos progrès, quoique tempérée par la notion chrétienne de l'espérance, semble, pour de nombreux peuples, la manifestation d'une mentalité encore infantile. La misère indienne est sans doute due à cet ascétisme européen, à cette auto-cruauté européenne, à laquelle nous sommes habitués et dont l'absence chez les autres nations fait que nous les considérons comme inférieures.

André Malraux a défini l'Européen sous ces termes "les Européens, ces conquérants morts". L'Européen et l'Américain blanc sont sans doute morts en tant que conquérants des trésors de Cipangu et de Golconde. Sous des constellations maintenant bien connues, il va entreprendre une grande lutte plus digne de sa civilisation souvent généreuse. Il va tenter de réparer le mal qu'il a fait. L'Indigénisme est une des manifestations de cet esprit nouveau.

Cet esprit se matérialisa au Ier Congrès indigéniste inter-américain tenu à Patzcuaro le 19 avril 1940. Une série de résolutions préparées par les meilleurs connaisseurs du problème indien y furent acceptées par les représentants officiels de dix Etats américains.

Avant d'examiner quelques-unes de ces propositions, il faut se souvenir que le statut légal de l'Indien avait été fixé antérieurement en divers pays. Les lois espagnoles de 1516 précèdent de trois siècles la première loi anti-esclavagiste de Hidalgo, promulguée en 1810. Les lois indiennes des Etats-Unis datent de 1834; elles furent révisées en 1887 et partiellement réformées en 1934. En 1906, le gouverneur de l'Etat mexicain de Chihuahua faisait appliquer une loi de protection de ses administrés indigènes et le grand cri de Zapata "Tierra y Libertad" réveillait de leur torpeur les

Indiens mexicains au cours des vingt ans de révolutions. En 1936, le Président Cardenas signe le premier contrat américain de travail en faveur de l'Indien. Et en 1920 déjà, la Constitution péruvienne avait été augmentée de deux articles reconnaissant l'existence des communautés indiennes, survivances de l'ayllu traditionnel. En Argentine, un décret de 1927 réglementait le travail indigène, car la Commission honoraire des réductions d'Indiens créée en 1916 avait vu ses efforts annihilés par une subtilité patronale déclarant que les Indiens chrétiens n'étaient plus Indiens et n'entraient plus dans le cadre des protections légales.

Ce Congrès indigéniste de Patzcuaro définit l'activité future de l'Institut indigéniste interaméricain, fondé ce jour même et l'article IV de la Convention acceptée décrit ses tâches essentielles. Nous n'en donnons qu'un résumé, le texte complet étant bien connu.

Cet Institut devra créer des archives et distribuer des renseignements sur les enquêtes scientifiques relatives aux problèmes indiens. Il fournira aux institutions intéressées les éléments qui pourraient être applicables immédiatement par les gouvernements comme base de leur politique d'amélioration économique et sociale des conditions de vie des groupes indigènes. Il centralisera les renseignements fournis par les propres indigènes. Il devra coordonner les enquêtes scientifiques qui apportent des résultats d'application immédiate aux problèmes indigènes, il éditera les publications relatives à ces problèmes, diffusera ses informations par tous moyens à sa disposition et administrera les fonds publics et privés mis à sa disposition. Il coopérera comme office technique avec les bureaux nationaux des affaires indigènes, formera les spécialistes des problèmes indigènes et s'occupera de toutes les autres tâches inhérentes à un organisme de ce genre. Voici en grandes lignes les buts de cet Institut en pleine vigueur. Et, en opposition au "Dia de la Raza" fixé au 12 octobre, anniversaire de la découverte de Colomb, il fixa au 19 avril de chaque année le "Jour de l'Indien".

Immédiatement après le Congrès de Patzcuaro, on assista à un développement sensible des bureaux indigénistes dans plusieurs Etats. Des décisions furent prises, comme au Guatemala, qui décida de développer les études ethnographiques pour conserver les coutumes et idées utiles aux Indiens et remplacer celles qui s'opposent à leur développement normal, ainsi que de créer des musées locaux pour conserver les arts indigènes. En 1941, la Bolivie décida de contrôler les extensions illégales de propriété faites au détriment de l'Indien, de surveiller l'application des lois sociales et du travail, de contrôler l'état sanitaire des Indiens et l'aide aux populations rurales, ainsi que les conditions d'engagement dans les entreprises. Ce dernier point est des plus importants. Tout un héritage de prestations personnelles datant de l'époque inca, héritage facilement adopté par les nouveaux maîtres, alourdissait considérablement le travail indien. D'autre part, les conditions d'engagement étaient léonines. Il suffit d'avoir constaté soi-même, entre 1925 et 1932, les conditions de recrutement d'ouvriers pour les "obrajes" et "yerbales" du Haut-Parana pour comprendre la nécessité d'un contrôle sévère. Et encore, dans l'Alto-Parana, ce recrutement touchait uniquement des citoyens non indiens, vivant au milieu de colonies européennes prospères. Que devait-il en être avec la foule soumise des Andins ?

L'amélioration des conditions biologiques, économiques et

sociales aussi bien que culturelles est un des buts de l'Indigénisme, tel qu'il fut défini dans la Convention de 1940.

Mais pour atteindre ce but, il faut se souvenir de plusieurs faits. Chacun sait que les lois les meilleures ont la valeur des moyennes statistiques: elles ne correspondent pas toujours aux besoins locaux, nous ne disons pas individuels, puisque la définition Caso place l'Indien dans sa cellule normale, la communauté.

Ces organismes nouveaux sont créés exclusivement pour les groupes indigènes dont le statut traditionnel de vie ne correspond pas aux normes en vigueur pour les autres groupes nécessiteux, les prolétaires des villes qui eux forment des masses amorphes, sans lien racial ou culturel. Mais encore, dans ces communautés indiennes, il en est qui ont adopté à des taux divers les apports européens et, dans la même proportion, ont abandonné des principes traditionnels. Certains groupes même ont tenté de se modeler complètement sur le type européen, mais avec de si piètres résultats qu'il faut traiter leur misère en les considérant comme des convalescents et non plus comme des groupes jouissant d'une bonne santé morale relative. Les sylvicoles nomades ne peuvent être atteints que partiellement. L'oeuvre du Service brésilien de protection aux Indiens fait depuis 1910 un travail rude plein d'abnégation et son principe d'acculturation indirecte peut servir de base aux commissions d'autres Etats spécialisées dans l'amélioration des sylvicoles. Mais les Indiens sylvicoles, qui paraissent être les plus malheureux, bénéficient cependant d'une chance que les sédentaires n'ont pas connue. Difficiles d'approche, ils ne seront touchés par la civilisation adaptée à leurs besoins que dans un avenir plus ou moins lointain, à un moment - nous le souhaitons - où les méthodes seront mises au point. Il y aura contact et non plus choc brutal, comme à l'époque de la Conquête. Les expériences auront été faites avec les Indiens fixés, ces éternels cobayes, et la mentalité colonialiste aura disparu par la force des choses, la bonne volonté ou la rigueur des lois. En 1950, un Indien vénézuélien ayant passé par l'Université écrivait que pour incorporer l'Indien à la civilisation, il fallait d'abord éduquer la civilisation blanche (Mauguaschca).

Des projets inter-gouvernementaux prévoyant l'émigration de plusieurs centaines de milliers d'Européens sont actuellement à l'étude. Que ces émigrants fuyant une Europe ingrate n'apportent pas avec eux des sentiments racistes anti-indiens et un ridicule esprit de supériorité. Ces futurs habitants de l'Amérique doivent être soigneusement mis en garde avant leur départ, puis à leur arrivée, contre de tels sentiments, désormais inadmissibles. Que ceux qui s'occupent de ce grand mouvement migratoire méditent ces lignes extraites d'un éditorial de "América Indígena" (Vol. VI, No. 1 de janvier 1946): "que viennent ... d'autres qui même si ils ne mélangent pas racialement avec nos éléments autochtones, vivent avec eux harmonieusement, amicalement, démocratiquement; mais que les portes se ferment à tous ceux qui voient encore à travers l'Indien une nature semi-zoologique et qui ne peuvent traiter avec lui ni serrer cordialement sa main brune".

Il faut donc connaître les déficiences des communautés pour leur apporter les remèdes. Des programmes spéciaux, inspirés par la Convention générale, doivent être élaborés par chaque Etat. Et même, devant l'étendue géographique de ces Etats, des directives locales doivent être prévues. L'ethnographie, seule source de renseignements

scientifiques, devient alors une science appliquée - ce qu'elle a toujours prétendu devoir être - et prend sa place dans les "sciences utiles", puisque les sciences morales, toujours désintéressées, jouissent un peu partout, dans le public comme dans les gouvernements, de la réputation de simples amusements de spécialistes plus ou moins parasitaires. Cette nouvelle forme de relations entre deux civilisations, l'une par essence dynamique, l'autre repliée et assoupie, doit réparer le mal inqualifiable causé à des populations vivant suivant d'autres normes que les nôtres.

Mais il faut bien se garder de voir dans cette attitude on ne sait quel esprit de bonne oeuvre. Le paternalisme doit être tempéré par une autre notion. Lorsqu'un Bartolomeo de Las Casas, au XVI<sup>ème</sup> siècle, imprégné du véritable esprit chrétien, protégeait ses chers Indiens, il avait la même ferveur qu'en faisant l'aumône à un miséreux. Le geste fut beau, eu égard à la malice de son temps. Maintenant on parle d'assistance. Notre époque revendicatrice dans sa prospérité estime que l'assistance est humiliante pour celui qui la fait autant que pour celui qui en bénéficie. On a substitué à la notion d'assistance celle d'assurance sociale. Mais le principe de mutualité placé à la base de l'assurance sociale demande un effort de l'ayant-droit. On peut recevoir l'aumône ou être assisté sans livrer de contre-partie. Au contraire, celui qui jouit de l'assurance sociale doit faire sa part, pour minime soit-elle. Cette notion dignifiera l'Indien. Nous savons qu'il est petit producteur et qu'il vit en vase clos. Il faut lui donner les moyens de vivre normalement, de se nourrir suffisamment, de se soigner en temps voulu avec de vrais remèdes et non seulement au moyen d'incantations, il faut donc le libérer de sa misère. Il faut lui donner de la terre à cultiver et surtout lui en garantir la pleine jouissance. Il faut même le protéger contre lui-même et les mauvaises habitudes acquises en 450 ans de soumission et de tristesse. De cette façon, produisant plus, consommant également davantage, il allégera le marché national: il "paiera" ainsi sa cotisation, sans qu'il soit nécessaire d'exiger de lui des prestations personnelles. On ne peut donner d'une main pour reprendre de l'autre.

Citons quelques décisions officielles destinées à protéger ses terres. Quatre décrets boliviens promulgués immédiatement après le premier congrès indigéniste bolivien de 1945 garantissent le contrat de travail agricole, libèrent le travailleur rural indien, péon ou petit patron des nombreuses prestations illégales dont il était victime, garantissent la propriété de sa récolte, sa personne contre les violences privées ou officielles, le libèrent de services gratuits exigés jusqu'alors par les autorités publiques ou ecclésiastiques, et ordonnent la création d'écoles sur le territoire des grandes entreprises rurales.

Un décret équatorien de 1943 prévoit la défense gratuite et obligatoire des droits fonciers de l'Indien, droits désormais inscrits, et son instruction professionnelle. La Constitution équatorienne de 1945 repousse toute notion de discrimination raciale, réglemente le travail indigène et légalise la langue indienne lorsqu'elle est parlée par la majorité des habitants d'une région. La lutte contre l'alcoolisme est prévue, car dans plusieurs pays, la population native n'achète que la "caña", alcool de canne à sucre, monopole de l'Etat, vendue à des prix inférieurs à ceux du sucre.

Mais l'alcool n'est pas seul à abrutir les populations indiennes. Le florissant trafic de la coca, devenue trop souvent une monnaie de paiement des travailleurs, a rendu l'Indien toxicomane,

ce qu'il ne pouvait être dans les temps pré-colombiens. Chacun sait que la distribution de la coca, droit régalien chez les Incas, était strictement réglementée et que cette feuille était distribuée avec la parcimonie qui semble caractériser l'économie andine pré-hispanique. L'abus de la coca, joint à la malnutrition, quand ce n'est à la sous-alimentation, est un des dangers sociaux contre lesquels l'indigéniste doit porter ses efforts.

On a pu voir, à diverses reprises, que l'une des préoccupations majeures des lois et décrets promulgués par les gouvernements a trait à la protection des droits fonciers des Indiens. L'empêtement accepté ou légalisé par l'occupation active diminue la faible superficie de terres abandonnées aux indigènes. Or, le problème de l'alimentation - non seulement en Amérique indienne, mais dans le monde entier - est de toute première importance. Le Général Booth, fondateur de l'Armée du Salut, avait coutume de dire que l'on ne peut prêcher la résignation à des gens qui ont le ventre vide et les pieds mouillés. On peut aussi dire que l'on ne peut faire de la démocratie avec des gens au ventre vide. Dans son ouvrage sur "La géographie de la faim", vite devenu classique, le Brésilien Josué de Castro démontre l'existence dans son pays de zones de sous-alimentation chronique. Il en excepte la région de Bahia, très africanisée, où la cuisine nègre a conservé l'usage des condiments vitaux, et les régions occupées par les Indiens sylvicoles, dont le régime alimentaire, assez varié, est supérieur à celui des Indiens fixés. Mais de là à prétendre qu'il y a lieu de créer des réserves infranchissables à la culture du type européen, des sortes de Parcs nationaux pour êtres humains, il y a un pas qu'il ne faut pas franchir. Laissons cette conception aux admirateurs attardés du "Bon Sauvage".

Non seulement la sous-alimentation peut être combattue par la remise d'outils, de semences, d'animaux de ferme aux paysans indiens, mais encore la mal-nutrition peut être annulée par l'enseignement. La mauvaise utilisation des produits de la terre n'est pas seulement un fait indien. Il est de grands, très grands pays civilisés qui ignorent les règles les plus élémentaires de la gastronomie, et même en Suisse, combien de cas de mauvaise alimentation, d'hérésies culinaires et diététiques ne peuvent-ils pas être constatés. Mais l'abondance supplée en partie à l'ignorance. Chez l'Indien sédentaire, sous-alimentation et malnutrition vont souvent de pair. L'enseignement ménager s'impose alors. Mais attention aux troubles causés par le changement de régime alimentaire ! Weston Price rappelle à bon escient que certaines plantes vitaminifères améliorent sensiblement la diète indienne. Ici, l'empirisme utile doit être maintenu.

Faire de l'indigénisme est très bien. Mais qu'en pense l'indigène, le premier intéressé. Sous prétexte de le sortir de la misère chronique dans laquelle notre civilisation mal présentée l'a placé, avons-nous le droit de reprendre les méthodes dictatoriales de la Colonisation, même si nous sommes pleins de bonne volonté ?

Alfonso Vila Rojas répond ainsi à trois questions qu'il se pose à lui-même. L'Indien peut-il devenir heureux par notre civilisation ? N'est-il pas arbitraire de civiliser l'Indien sans son acquiescement ? Les bases scientifiques actuelles peuvent-elles être considérées comme valables dans un futur assez proche ? Sa réponse est la suivante: l'Indien n'est pas heureux en lui-même et il ne peut, par son propre effort, améliorer sa vie. Il lui faut une impulsion extérieure. Il ne peut répondre sans équivoque à la question de savoir s'il désire cette aide. En dernier lieu, la civilisation actuelle, scientifique, peut seule améliorer son état. Cette

conception positiviste, quoique hasardeuse, peut se défendre. L'Indien, celui qui vit dans la Nature, est-il près d'elle ? Il a tendu entre lui et elle un écran de pratiques magiques très épais, plus épais que celui qui sépare la réalité de notre esprit de recherches. Mais l'important est de procéder avec circonspection et prudence et tenir compte, d'après les enquêtes des ethnographes et des sociologues, des traditions et des besoins de chaque groupe envisagé. La décentralisation des recherches est indispensable, mais elle doit être tempérée par le travail de coordination effectué par l'Institut indigéniste interaméricain. L'Indien ne doit plus être un assisté. Il doit entrer dans la Société comme un membre actif et non plus comme un parent pauvre. Ses éducateurs doivent être des hommes de première classe. L'amateurisme sera rejeté. L'enthousiasme irréfléchi également. Il est des emballements stériles, il est des froideurs fécondes.

On a quelquefois plaisanté le mouvement d'alphabétisation inauguré par l'Unesco et de nombreux Etats sud-américains. "On" prétend, et ce "on" ce sont les indianistes sentimentaux, que la lecture et l'écriture sont nocives pour la fraîcheur de l'âme et que la connaissance directe est supérieure à la notion enseignée. Tous les rapports étudiés prouvent la volonté d'instruction des Indiens. Leur assiduité, leur désir d'élargir leur esprit ne peuvent être niés. L'ignorance soigneusement érigée en dogme administratif est à la base des déficiences indigènes.

En 1833, D. Gabriel Garcia Moreno, Président du Pérou, alarmé par cet état de choses, avait généreusement - nous sommes bien en 1833 - décidé la création d'écoles pour Indiens. Les enfants furent arrachés à leurs familles, à leur habitat naturel et transplantés dans les villes. Ils ne donnèrent pas les résultats espérés par Moreno, ceci pour la plus grande satisfaction du conservatisme hérité des Espagnols par les libérateurs. Une autre loi, celle de 1899, ordonnait, dans le même pays, la création d'écoles dans les localités ayant au moins 20 enfants en âge de scolarité. Mais ces efforts furent faits en ordre dispersé et n'eurent que peu de succès, malgré l'apostolat de nombreux instituteurs et administrateurs.

Aujourd'hui, l'instruction primaire et professionnelle se base sur la connaissance par le maître de la langue indigène parlée dans sa circonscription scolaire. Le contact permanent est ainsi assuré. Le professeur mexicain Juan Comas, anthropologiste et pédagogue qui reçut déjà lors de ses brillantes études à l'Université de Genève la conception toujours défendue par son maître, le professeur Eugène Pittard, président de la Société suisse des Américanistes, conception exigeant le respect de l'homme, de quelque race à laquelle il appartient, de quelque culture à laquelle il obéit, Juan Comas, lui, demande que les maîtres d'école indienne aient une âme de pionnier et qu'ils soient choisis parmi les meilleurs de leur promotion, alors qu'on tend trop souvent à garder ces bons éléments dans les grands centres cultivés et que l'on envoie les moins bons en province.

La tâche qui attend les Indigénistes est immense. Elle nécessitera plusieurs générations. Elle n'a été qu'esquissée dans cet article. On découd facilement, on recoud plus lentement. On peut s'attendre à des défections, on peut prévoir des erreurs, des échecs même. Mais le grand nombre d'hommes de valeur qui, en Amérique latine, se sont attelés à cette tâche est la garantie d'un travail sérieux et humain. L'Indien peut redevenir un homme heureux.